



# Bulletin Municipal de MEYRALS



## Éditorial

### Édition d'Octobre 2016

#### Numéro 11 :

##### Éditorial

##### Planning des Permanences

##### Rentrée Scolaire

##### Les Ecoles : Comment Assurer - La Sécurité De Nos Enfants ?

##### Les Journées du Patrimoine

##### L'Inauguration du Puits de Lescarpédie

##### Quelques Photos de L'Été

##### Nomination et Numérotation des Rues

##### Incivisme ou Indifférence ?

##### Etat Civil

##### Nouvelle Entreprise

##### Le Clic du Pays de Périgord Noir

##### Nouveau : Un Atelier de Chants

##### Le Syndicat Mixte du Bassin - Versant de la Vézère

##### Agenda

##### Restons en Contact

##### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

##### Ampoules LED Gratuites

La période estivale s'achève, l'été 2016 aura été particulièrement sec accreditant la thèse du réchauffement climatique conséquence de nos pratiques et de nos modes de vie, nous devons nous habituer à ces aléas météorologiques mais aussi modifier nos comportements individuels et collectifs pour préserver notre planète.

Tout l'été de nombreuses festivités et animations se sont succédées à Meyrals permettant des retrouvailles et des moments de convivialité, je remercie tous les acteurs de la vie associative et économique qui ont contribué à l'accueil et à l'animation du village.

Les rentrées scolaires et associatives ont eu lieu, nos écoles accueillent cette année plus de 70 élèves, nos associations meyralaises proposent un panel d'activité : activités sportives (gym, foot-ball, pétanque, randonnées, chasse), activités culturelles (théâtre, chant, chorale, bibliothèques), activités récréatives (club des aînés, comité des fêtes) n'hésitez pas à consulter le site de la mairie ou à contacter le secrétariat pour obtenir des renseignements.

Cet automne la municipalité engage l'étude de l'aménagement du bourg depuis la départementale R35 jusqu'au rond point de Guillonnet. Nous souhaitons sécuriser les abords des écoles, créer une voie piétonne depuis les lotissements Le Pigeonnier et La Treille jusqu'au bourg de Meyrals, aménager des parkings le long de la voie communale n°5, rénover et transformer l'espace tennis en complexe multisports pour nos écoles et nos ados. Ces projets seront étudiés avec l'appui des services départementaux en concertation avec les différents utilisateurs. Nous engageons également la restauration de l'horlogerie des cloches de l'église et la sécurisation de l'accès au clocher.

L'association foncière pastorale été créée, les premières actions sur le terrain auront lieu au printemps prochain. Cette association sera en lien avec les actions de débroussaillage que tout propriétaire foncier est astreint à réaliser autour de ses batiments pour limiter les risques d'incendie.

Je vous souhaite un bel automne.

Joël Le Corre  
Maire de Meyrals

## MAIRIE DE MEYRALS

Le Bourg  
24220 MEYRALS

Téléphone : 05 53 31 35 20

Télécopie : 05 53 31 35 28

Numero d'urgence :

06 07 68 49 79

Mail : [mairie.meyrals@wanadoo.fr](mailto:mairie.meyrals@wanadoo.fr)

Site internet : [www.meyrals.fr](http://www.meyrals.fr)

Comité de rédaction :

Jacqueline JOUANEL

Catherine NIETO

Audrey DELJARRIT

George PLAKIOTIS

Directeur de Publication :

Joël LE CORRE

Impression :

Imprimé par nos soins

## Planning des Permanences

01/10/16	Christine CHIES/Isabelle PETITFILS	12/11/16	Jacqueline JOUANEL/Jeanne BAILLIEU
08/10/16	Denis MARADENNE/Jeanne BAILLIEU	19/11/16	Philippe DAURY/Maurice DROUET
15/10/16	Jacqueline JOUANEL/Katie NIETO	26/11/16	Denis MARADENNE/Christian DELARUE
22/10/16	Philippe DAURY/Pierre NOUVEN	03/12/16	Christine CHIES/George PLAKIOTIS
29/10/16	Audrey DELJARRIT/Maurice DROUET	10/12/16	Jacqueline JOUANEL/Katie NIETO
05/11/16	Denis MARADENNE/Isabelle PETITFILS	17/12/16	Philippe DAURY/Christian DELARUE

## Rentrée Scolaire

Pour cette rentrée scolaire, certains changements ont eu lieu dans le corps enseignant.

Voici sa nouvelle composition :

Maternelle : Mme Drapeau (23 élèves)

Deuxième cycle : Mme Moron (26 élèves)

Troisième cycle : Mme Saison (24 élèves)

Remplaçante : Mme Sabrina Talbi



## Les Ecoles : Comment assurer la sécurité de nos enfants ?



Grosse affluence à partir de 8h45 jusqu'à 9h10 pour les parents en retard, puis de 16h15 à 16h45 à la sortie des écoles.

C'est l'heure du grand manège des voitures !

Chacun souhaite déposer ou récupérer son (ou ses) enfant (s) en voiture, au plus près de portail d'entrée des écoles.



**MAIS ATTENTION !**

Cela engendre embouteillages, manœuvres, marches arrière ou demi-tours risqués.

Le danger est grand pour les plus petits que l'on voit difficilement mais aussi pour les plus grands.

Le danger est aussi pour les mamans qui viennent à pied avec les poussettes et qui doivent se frayer un passage entre les véhicules imbriqués.

Le danger existe pour les enfants qui viennent à vélo à l'école.

**ALORS STOP !**

Un parking de 50 places est à disposition le long de la voie communale.

Merci aux enseignants, aux personnels périscolaires qui tous jouent déjà le jeu.

Merci aux parents qui respectent ces recommandations.

Les parents et accompagnateurs sont tenus de se garer de préférence au parking des écoles ou sur la place du village (60 pas les séparent du portail des écoles) et de venir accompagner les enfants à pied jusqu'à l'entrée de l'école (45 secondes de temps).

Le Bourg de Meyrals est en zone circulation apaisée (vitesse limitée : 20 km/h).

Le piéton est prioritaire, merci d'en prendre note.

Pour la sécurité de tous, soyons vigilants et solidaires.



## Les Journées du Patrimoine

Les journées du patrimoine, les samedi 17 et dimanche 18 septembre :

- Sur le site de Beyssac, une centaine de personnes ont assisté à :  
une présentation photographique de la filature de Beyssac,  
une rencontre avec le berger Vivien, son chien Lasko et quelques moutons
- A l'église de Meyrals, a eu lieu un concert de la chorale Chœur à cœur.



## L'Inauguration du Puits de Lescarpédie

Samedi dernier, le 17 septembre, à l'occasion des journées du patrimoine, a eu lieu l'inauguration du nouveau puits de Lescarpédie. Celui-ci avait été entièrement démoli en janvier 2013. Depuis, une association de bénévoles, présidée par Patrick Poujol, avait décidé de le reconstruire. A l'aide de dons de matériaux, d'une aide financière de la commune et de beaucoup d'énergie et de temps passé sur le chantier, la restauration a pu être menée à bien et c'est un joli puits, harmonieux et bien intégré dans le village que tout le monde a pu admirer et sur lequel nous avons mis un panneau rappelant l'histoire du hameau. Merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous ont aidés dans cette œuvre de préservation du petit patrimoine.



## Quelques Photos de L'Été



festival des épouvantails



concours de peinture



concours de la chanson



expo des artistes amateurs



marché gourmand



festival des épouvantails



fête de la gym



fête des battages



fête de l'étang

## Nomination et Numérotation des Rues

Comme nous l'avons déjà évoqué dans les bulletins municipaux n°8 et n°9, nous avançons dans notre projet de dénomination des rues.

Nous allons commencer à nommer les rues, chemins et routes du Bourg, de Lescarpédie et de Carmensac.

A cet effet, nous avons identifié tous les axes du Bourg et des deux hameaux et vous pouvez dès à présent consulter le tableau des identifications, en mairie et y apporter vos observations et suggestions.

Ensuite nous nous retrouverons, avec tous ceux qui sont intéressés par ce sujet, lors d'une réunion dont la date reste à fixer afin de finaliser ces appellations.

## Incivisme ou Indifférence ?

Nos bords de route, notre nature deviennent des poubelles.

On doit protéger et respecter la nature et sa biodiversité. Protéger et respecter c'est permettre à tous (êtres humains, animaux, plantes) de vivre en harmonie. Une question se pose : quelle nature préparez-vous pour vos enfants, les enfants de vos enfants ?...

Il n'est pas trop tard pour devenir responsables de nos actes et faire mieux qu'hier. Tout le monde sait que l'huile de vidange est un déchet très polluant. Il est lamentable d'en trouver dans les conteneurs à poubelles ou près de certains logements. Et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres incivilités constatées aux abords des poubelles ou ailleurs.



## État Civil

### Naissance

- Diego MANET né le 27 septembre, de Géraldine LACOSTE et Yannick MANET

### Mariages :

- Mr JAHANPUR Patrice et Mme PAYET Laura - le 09 juillet 2016
- Mr COUVILLERS Joris et Mme FOURNIER Morgane - le 23 juillet 2016
- Mr MAUREL Arnaud et Mme MARLIAT Emeline - le 13 août 2016
- Mr DUTARD Christophe et Mme HENNI Lisa Giorgina - le 1 octobre 2016

### Nouveaux arrivants:

- Mr et Mme ROBINSON-CLANCY - La Jaubertie
- Mr Mme COULAMY Corinne et Philippe - Carmensac
- Mme GRAPPEMON Barbara et Mr PERIGAUD Aurelien - Gaste
- Mr et Mme PETIOT J-Marc - Le Montant
- Mr et Mme CASEIRO Franck - La Jaubertie
- Mr TOURET Tom - Le Bourg
- Mr DURIEZ Eric - La Jaubertie

Cyril Caballero est photographe d'architecture et d'intérieur. Il intervient chez tous ceux qui souhaitent avoir des clichés de qualité professionnelle de leurs hébergements, restaurants, hôtels, chambres d'hôtes, gîtes ou bâtiments patrimoniaux pour les collectivités.

Son mail est [contact@cyrilcaballero.com](mailto:contact@cyrilcaballero.com) et son téléphone le 06 47 20 91 35.  
[www.cyrilcaballero.com](http://www.cyrilcaballero.com)



## Le Clic du Pays de Périgord Noir

Le centre local d'information et de coordination (CLIC) est un service gratuit, de proximité, qui accueille, informe, écoute et oriente les personnes âgées, les personnes handicapées, les aidants familiaux et l'ensemble des professionnels.

CLIC DU PAYS DU PERIGORD NOIR – ASSOCIATION RELIAGES

Maison du Département en Sarladais – Rue Jean Leclair – 24200 Sarlat la Canéda

Tél/Fax : 05 53 29 27 04 – Mail : [clicperigordnoir@orange.fr](mailto:clicperigordnoir@orange.fr)

Conception et hébergement : Ligue 24 TIC

## Nouveau : Un Atelier de Chants

"Jai-du-mal-à-chanter" n'est pas une chorale mais un atelier participatif où chacun trouve sa place autour de la chanson contemporaine. Le but est de se retrouver en toute simplicité pour entonner ensemble des chansons d'hier et d'aujourd'hui dans la bonne humeur.

Nous nous retrouvons dans la salle au-dessus de la mairie tous les lundis soir à partir de 17h 15.

Pour nous rejoindre, il vous suffit d'amener votre spontanéité et nous passerons 2h dans le plaisir de chanter ensemble.

Contacts : Catherine MORIER ou Monique LAVIALLE : 06 84 87 09 86

## Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère

La municipalité de MEYRALS est adhérente au SMBVVD.

Voici les missions principales de ce syndicat :

Considérant le lien étroit entre aménagement du territoire et gestion des cours d'eau, le syndicat a pour objet d'intervenir, après autorisation, sur l'ensemble du Bassin Versant Vallée Vézère pour atteindre les objectifs suivants :

- Maintien et restauration des fonctionnalités écologiques, hydrauliques et sédimentaires des cours d'eau.
- Veille et protection des milieux aquatiques (zones humides, forêts alluviales, paysages fluviaux).
- Traitement préventif de la végétation et des embâcles.
- Mise en sécurité et/ou valeur du patrimoine lié à l'eau, la rivière et des accès à la rivière, études et travaux après délégation.
- Garantie d'un bon équilibre des multi usages de la rivière en étant une interface de coordination.
- Consultation et participation du syndicat à toute opération intéressant le bassin versant.

A Meyrals, en 2016, le syndicat est intervenu afin de remédier à de petits problèmes d'écoulement et débordement dans la vallée de la petite Beune.

Vous pouvez consulter le site du syndicat à l'adresse suivante : <http://syndicat-vezere-dordogne.fr>



## Agenda

Date	Animation	Organisateur	Lieu	Contact
Dimanche 23 Oct.	Octobre Rose / Randonnée	Comité des fêtes	Place de l'église	B.Touron : 06 40 46 19 20
Samedi 29 Oct.	Vide grenier 8h et repas 12h	Asso. Connaître Meyrals	Cour de l'école - place église	06 71 47 75 04 / 06 81 48 04 22
Vendredi 11 Nov.	Cérémonie	Mairie	Monument aux morts	Mairie : 05 53 31 35 20
Samedi 26 Nov.	Spectacle Le Leberou 20h30	Amicale Laïque	Salle des fêtes	D Servoir : 06 83 13 45 17
Samedi 3 Dec.	Téléthon	Mairie St.Cyprien	St.Cyprien	Mairie St.Cyprien 05 53 29 28 22
Dimanche 11 Dec.	Journée Jeux / Marche de Noël	Comité des fêtes	Salle des fêtes	B.Touron : 06 40 46 19 20
Vendredi 16 Dec.	Noël de l'école	Enseignants	Salle des fêtes	05 53 29 08 20

## Restons en Contact

Pour faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms sur vos boîtes aux lettres.

Vous pouvez consulter le site de la mairie : [www.meyrals.fr](http://www.meyrals.fr)

Continuez à nous envoyer vos remarques, vos suggestions sur : [bulletin.meyrals@orange.fr](mailto:bulletin.meyrals@orange.fr)

Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook : Une nouvelle équipe pour Meyrals

# **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

En exécution de l'arrêté n°29/2016 du Maire de la Commune de Meyrals en date du 16/09/2016, il sera procédé à une enquête publique du 24 octobre 2016 au 07 novembre 2016 sur le projet d'aliénation d'une partie du chemin rural "Fond d'Ozier" cadastrée D 1715 sur la commune de MEYRALS.

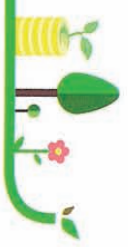
Le registre d'enquête sera à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la Mairie du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h45 à 17h30, samedi matin de 9h00 à 12h00, afin d'en prendre connaissance et consigner ses observations.

Monsieur BERON Alain est désigné en qualité de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public le lundi 24 octobre de 9h00 à 12h00 et le lundi 07 novembre de 14h00 à 17h00.

## **AMPOULES LED GRATUITES**

Dans le cadre de la transition énergétique, vous pouvez recevoir 10 ampoules Led gratuitement en fonction de vos revenus. Si vous avez internet, vous pouvez le faire directement en allant sur le site "mes ampoules gratuites" et en suivant la procédure. Pour ceux qui n'ont pas internet, vous pouvez venir en mairie avec votre dernier avis d'imposition ou vos références fiscales (numéro fiscal et références de l'avis d'imposition) et nous ferons le nécessaire pour vous directement .  
Fin de l'opération 1er novembre.

# Les meubles ont un nouvel avenir



Le **Programme Éco-mobilier** réunit les distributeurs et les fabricants français de mobilier, les collectivités locales et les acteurs de l'économie sociale et solidaire ainsi que les industriels de la collecte et du recyclage.

Financé par l'éco-participation sur les meubles neufs, le Programme Éco-mobilier, agréé par le Ministère de l'Écologie, favorise la **réutilisation et le recyclage des meubles usagés**.

## LES 3 SOLUTIONS POUR VOUS DÉFAIRE DE VOS MEUBLES USAGÉS :

- Le don à des associations de l'économie sociale et solidaire pour les meubles en état d'usage.
- Les déchèteries publiques partenaires équipées d'une benne Mobilier.
- Les magasins volontaires.

## CE QUE DEVIENNENT LES MEUBLES USAGÉS :

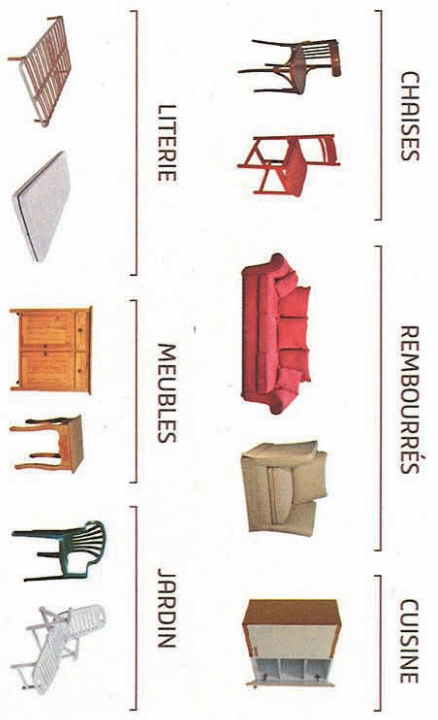
- **Le recyclage** : Les meubles usagés sont recyclés. C'est une économie de ressources car la majorité des meubles sont composés de bois, de métaux et de mousses qui peuvent être recyclés.
- **La production d'énergie** : Les meubles qui ne peuvent pas être recyclés ou réutilisés sont valorisés sous forme de chaleur ou d'électricité.



# Benne mobilier



Ce sont tous les meubles ou parties de meubles des particuliers qui peuvent être déposés dans la benne mobilier **quels que soient le type ou le matériau** :



## AUTRES BENNES

Les éléments de décoration et de récréation ne sont pas considérés comme du Mobilier. Les déchets suivants sont à orienter vers les autres bennes :

- Tapis, poussettes, sièges auto...
- Sanitaires, parquet, portes, fenêtres...

pour la collecte des meubles usagés

